

Société

# BACK TO BASICS : QUE MESURE-T-ON (OU PAS) EN TERMES DE VIOLENCES À L'ÉCOLE ?

Ismail Ferhat

26/10/2018

**Tous les phénomènes de violence posent la question de leur recensement, et c'est également le cas pour celles subies dans le cadre scolaire ou à proximité. À la suite de l'agression d'une professeure par un élève dans un lycée de Créteil en octobre 2018, le débat sur comment mesurer les violences à l'école est reparti de manière plus virulente encore. Ismail Ferhat, membre de l'Observatoire de l'éducation de la Fondation Jean-Jaurès, revient par une analyse documentée sur la pertinence des dispositifs en place.**

Comme l'ensemble des phénomènes de violence (agressions, atteintes sexuelles, actes de délinquance), les violences dans le cadre ou à proximité de l'institution scolaire suscitent des débats sur l'efficacité et les imperfections de leur recensement. Ceux-ci ont été relancés par la diffusion d'une vidéo particulièrement brutale dans un lycée de Créteil où un élève braque une arme (factice) sur une enseignante.

Les débats et prises de position suite à ces images, souvent passionnés, ont parfois recouvert cette difficulté. Celle-ci, apparemment purement technique, joue pourtant un rôle important dans l'idée que les violences à l'école – particulièrement envers les personnels – serait d'une manière ou d'une autre sous-estimée. Concrètement, comment mesure-t-on les violences à l'école ? Que mesure-t-on... et que ne mesure-t-on pas à l'heure actuelle ?

## Comment mesurer ?

Les premières enquêtes publiques sur les violences à l'école ont pour caractéristiques communes d'être parcellaires et/ou discontinues. En 1978-1979, l'inspection générale de l'Éducation nationale avait repéré une cinquantaine de collèges « ghetto » où les faits de violences se multipliaient. Dans les années 1990, le ministère de l'Intérieur avait proposé une mesure de ces faits au nom de son expertise sur les violences et la délinquance.

En réalité, il faut attendre 2001 pour que le ministère de l'Éducation nationale crée une enquête régulière, reconduite toutes les années scolaires, ce qui permet une approche chronologique des violences à l'école. Celle-ci s'intitule SIGNA et mesure le nombre de violences remonté par les établissements du second degré public pour 1000 élèves. Les données sont précises : elles sont en effet recensées par établissement et donnaient donc une géographie localisée des faits – ce qui n'était pas toujours apprécié des établissements et de leurs chefs.

En 2006, le journal *Le Point* se procure les données confidentielles de l'enquête et publie un « palmarès » des établissements les plus violents, suscitant l'émotion des principaux et proviseurs. SIGNA est dès lors abandonné, au profit d'une nouvelle enquête, SIVIS. Celle-ci est toujours en vigueur. Si elle reprend la présentation finale de son prédécesseur (remontée des établissements, nombre de violences pour 1000 élèves), elle en diffère substantiellement : les données territoriales et par établissement ont été abandonnées, seul un échantillon anonyme de collèges et lycées étant pris en compte.

À côté de ces données officielles, des sociologues comme Éric Debarbieux et Cécile Carra ont développé depuis les années 2000 des enquêtes de « victimation » qui interrogent un panel de personnes (élèves, personnels) sur les éventuelles violences qu'ils ont subies ou dont ils ont été témoins. Le ministère mène désormais lui-même de telles enquêtes de « victimation », considérées comme plus précises et proches de la réalité du terrain. Les autorités éducatives (rectorats, ministère) bénéficient enfin de remontées confidentielles régulières des actes les plus violents, avec des données précises (établissement, date, faits décrits), celles-ci étant jalousement gardées.

## Qu'est-ce qui est mesuré ?

SIVIS, comme l'enquête précédente SIGNA, recense les faits relevant de sanctions judiciaires. Une nomenclature en trois grandes familles de faits est utilisée : atteintes aux personnes (verbales et physiques), atteinte aux biens, autres types de violence. Chacun de ces regroupements est décliné en faits plus spécifiques (injures, coups, intrusions dans l'établissement). Certaines catégories ont été progressivement ajoutées depuis 2007 : tentatives de suicide, « happy slapping » (ou tabassage gratuit), drogue... Les enquêtes de victimation reprennent souvent les mêmes catégories, tout en adaptant le vocabulaire (notamment quand le questionnaire est adressé aux élèves) et en ajoutant des données sur le « climat scolaire » (c'est-à-dire le degré de bien-être dans l'établissement de l'enquêté).

Quelles grandeurs sont données par SIVIS ? Depuis 2007, les chiffres globaux varient relativement

peu : entre 10 et 15 actes violents pour 1000 élèves. Est-ce à dire que la stabilité l'emporte ? Ce serait inexact. En effet, une analyse plus précise des données montre que cette moyenne ne signifie pas grand-chose. Tout d'abord, tous les établissements ne sont pas équivalents : si les lycées généraux et technologiques (LEGT) sont les moins violents, les collèges (2,4 fois plus que les LEGT) et surtout les lycées professionnels (4,2 fois plus que les LEGT) sont marqués par des chiffres nettement plus élevés.

Ce dernier type d'établissements a connu une nette augmentation des violences mesurées par SIVIS, passant de 15 faits pour 1000 élèves en 2007-2008 à 25 pour l'année scolaire dernière. De même, les violences physiques sont sensiblement plus nombreuses en collège. Il existe un net phénomène de concentration des violences dans certains territoires : les établissements urbains sont plus violents que les établissements ruraux, les établissements relevant de l'éducation prioritaire le sont plus que les autres, quel que soit le type d'établissements ou sa taille. Même vu des collégiens, ce phénomène de concentration est perçu : ceux relevant des établissements prioritaires les plus en difficulté (REP+) expriment systématiquement un plus faible taux de réponses positives sur les questions relatives à leur sécurité. La vidéo tournée au lycée Édouard Branly de Créteil s'inscrit de fait dans une réalité crue, celle d'une partie des établissements scolaires urbains, plus encore en éducation prioritaire, où les violences relevées sont plus importantes qu'ailleurs.

Les témoignages des enseignant-e-s exprimée par le hashtag #PasDeVagues sont de même loin de relever du fantasme sans rapport avec le réel. Elles et ils sont la plus nombreuse catégorie de victimes recensées par SIVIS (42% des victimes durant l'année scolaire 2017-2018), les élèves représentant 92% des auteurs de violence. Soit dit en passant, les chiffres indiquent que les affaires de violence impliquant d'autres acteurs (parents d'élèves, personnes extérieures), souvent très médiatisées, sont peu nombreuses dans SIVIS.

## **Qu'est-ce qui n'est pas (ou mal) mesuré ?**

SIVIS pose un double verrou technique : ce sont les établissements qui remontent les faits, et ceux-ci sont volontairement réduits aux faits les plus graves. Ceci conduit mécaniquement à ne pas repérer ce qui est nommé les « micro-violences », qui ne relèvent pas du code pénal, mais dont la répétition finit par déliter un établissement scolaire. Le ministère est d'ailleurs conscient du problème : les états généraux de la sécurité à l'école, qui se sont déroulés les 7 et 8 avril 2010, le relevaient explicitement. Les enquêtes de victimation permettent, quand elles sont menées, de repérer ce que le « radar » statistique national ne recense pas, et l'écart est parfois important.

La question de la rétention éventuelle par les chefs d'établissement est de même évoquée par la littérature scientifique et administrative sur les violences à l'école : on peut souligner que le passage de SIGNA à SIVIS en 2006-2007 (avec les problèmes que cette mutation a entraînés) doit aussi à cette crainte, difficile à quantifier au demeurant.

Dans les faits, les rares enquêtes de victimation menées auprès des personnels éducatifs montrent des taux de violence parfois inquiétants. C'est le cas d'une enquête menée par Georges Fotinos (ancien inspecteur et spécialiste des questions de violence et de souffrance au travail dans le monde éducatif) et révélée par *Le Parisien* le 29 avril 2014. Interrogeant 4000 directeurs d'école, celle-ci indique que près de la moitié avait subi au moins une agression verbale durant l'année scolaire 2012-2013.

Plus inquiétant encore, l'enquête publiée par Éric Debarbieux en 2012 auprès des personnels éducatifs de Seine-Saint-Denis souligne que 78,5% des enseignants de collèges classés en éducation prioritaire perçoivent une violence fréquente. Les chiffres sont sans commune mesure avec les données SIVIS – un fait récurrent quand des enquêtes de victimation sont disponibles. Ce rapport révèle aussi un phénomène qui peut raisonnablement être qualifié de « tabou », y compris dans la vague de témoignages actuels : les violences entre personnels eux-mêmes. En effet, l'enquête relevait que près d'un cinquième des gens interrogés affirmait avoir subi une « mise à l'écart » de la part d'autres agents du service public éducatif, un chiffre qui monte à 46% pour certaines catégories non-enseignantes.

L'autre difficulté de mesure majeure réside dans les conséquences concrètes de ces violences sur le bon fonctionnement de l'institution scolaire. Pourtant, quand elles sont reliées, ces deux aspects ne semblent pas sans lien. Là encore, le fait est mieux documenté pour les élèves que pour les personnels. Éric Debarbieux, qui a contribué à installer dans le débat français la notion de *school climate* (traduite littéralement en « climat scolaire »), rappelle ainsi qu'un quart des élèves absentéistes le sont parce qu'ils craignent des violences à l'école. Un faisceau de faits existe, de manière probablement très disparate, pour appréhender les conséquences des violences à l'école sur les personnels éducatifs. La réduction du vivier de candidats aux métiers enseignants sur certains territoires ou dans certaines disciplines a ainsi pu être abordée. De même, les académies et établissements où les demandes de mutation sortante excèdent – parfois de manière lourde – les demandes de mutation entrante sont des signaux à ne pas négliger. L'instabilité des équipes dans l'éducation prioritaire est un autre phénomène évoqué régulièrement, de même que la jeunesse des personnels dans certains lieux d'enseignement. Tous ces signaux, mis bout à bout, peuvent laisser penser à un lien entre violences et difficultés de fonctionnement de l'institution, même s'il est devenu très difficile de l'établir puisque l'outil statistique qui aurait permis de l'étudier

(SIGNA) a été supprimé.

De fait, les violences à l'école sont très probablement imparfaitement mesurées. Si les outils statistiques en place permettent d'avoir une première idée de l'existant, il existe indéniablement une « boîte noire », c'est-à-dire un écart difficile à saisir entre le nombre réel de faits violents et ceux comptés. Cela appelle à davantage de transparence, une demande au cœur de l'actuelle mobilisation des enseignant-e-s sur les réseaux sociaux. Ceci passe par la mise en place de moyens de suivi plus fins qui puissent être accessibles aux chercheur-e-s et personnels éducatifs pour formuler des diagnostics locaux. Ceci est une condition de la mise en place de politiques efficaces de prévention et de traitement des violence scolaires. En cela, l'école ne diffère hélas pas d'autres secteurs marqués par les incivilités.